



COMITÉ SYNDICAL

MERCREDI 2 OCTOBRE 2024 À

9H30

LA CHAPELLE SAINT GÉRAUD

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du dernier compte-rendu/ PV
- Décisions prises depuis le dernier comité syndical

Administration générale

- Actualités RH
- Modification du tableau des emplois (MAJ)
- Décision modificative taxe de séjour MAEVA HOME
- Admission en non valeur
- Protection Sociale Complémentaire
- Adhésion service de médecine préventive

Tourisme

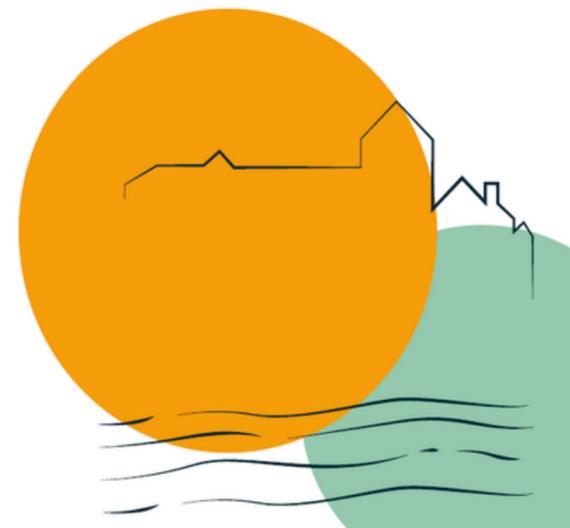
- Point impayés taxation office 2023
- Reconduction contrat flux vision + bilan fréquentation saison

Développement territorial

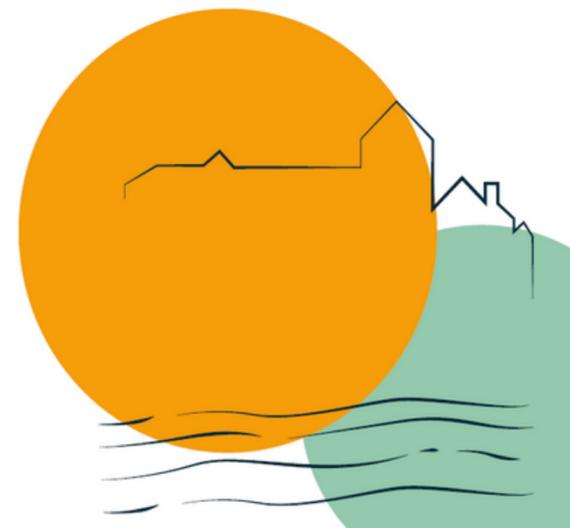
- Plan d'actions GPECT 2024-2025
- Plan d'actions PAH 2024-2025
- Candidature PAH

Actualités

PAT

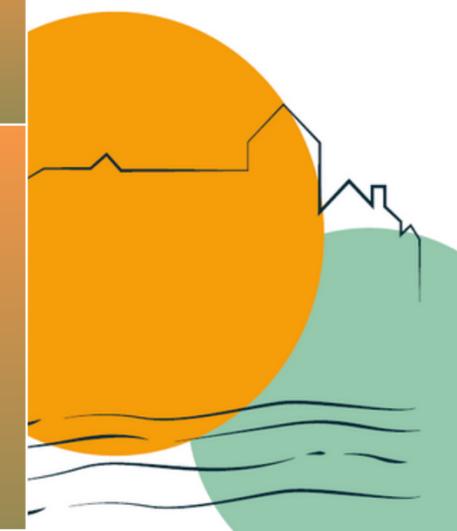


- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du dernier compte-rendu Comité Syndical du 29 mai 2024



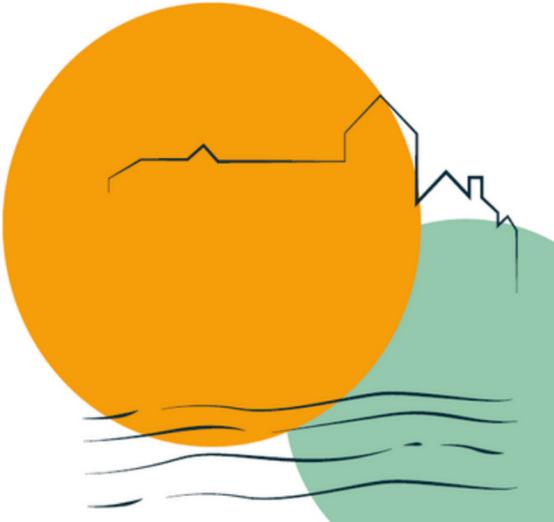
DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES DEPUIS LE DERNIER COMITÉ SYNDICAL

Décision numéro	Objet	Observations
2024-10	Acquisition matériel informatique poste chargé d'inventaire	Prestataire: AMEDIA SOLUTIONS 1 546.78 € TTC
2024-11	Graphisme annuaire des producteurs locaux	Prestataire: SOPHIE B. 1 945.00 € TTC
2024-12	Acquisition écran informatique poste direction	Prestataire: AMEDIA SOLUTIONS 210.00€ TTC
2024-13	Représentation spectacle Marius	Prestataire: Compagnie l'Instant Mômes 2 200 € TTC
2024-14	Achat appareil photo service Patrimoine	Prestataire : BRUNEAU 729.00 € TTC
2024-15	Inauguration BIT Collonges	Prestataire traiteur : L'Infusé 960 € TTC Prestataire Vaisselle: LOC'VAISSELLE 46.00 TTC Prestataire boissons : Cave de Branceilles et Manoir de St Bazile 313.49 € et 32.00 € TTC



DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES DEPUIS LE DERNIER COMITÉ SYNDICAL

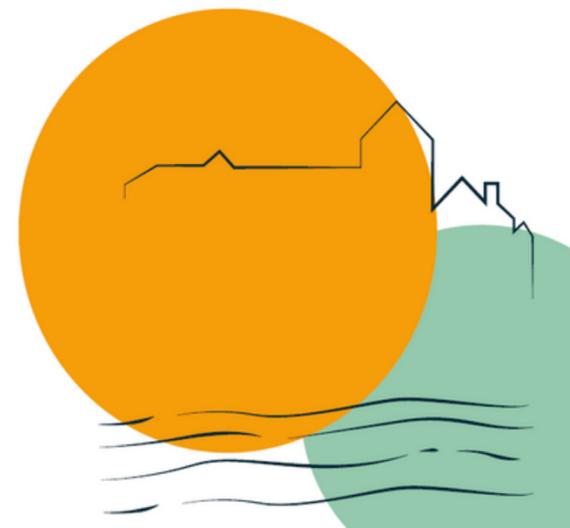
Décision numéro	Objet	Observations
2024-16	Impression annuaire des producteurs locaux	Prestataire: Abna-print 1 812.00 € TTC
2024-17	Révision OPEL Corsa	Prestataire: OPEL BRIVE 288.95 € TTC





**ADMINISTRATION
GENERALE**

- Recrutement d'Eloïse BOIVIN au 1^{er} juillet 2024 pour un contrat de projet de 3 ans sur le poste de chargé d'études Inventaire.
- Recrutement de Paul ALEXANDRE au 1^{er} août pour un contrat de projet de 3 ans sur le poste de chargé de mission Patrimoine.
- Départ de Ulysse LEJAY au 31 août. Offre d'emploi en cours, proposition du poste à Marie FERDOILE, jusqu'ici gestionnaire Fonds européens. Prise de poste au 1^{er} novembre.



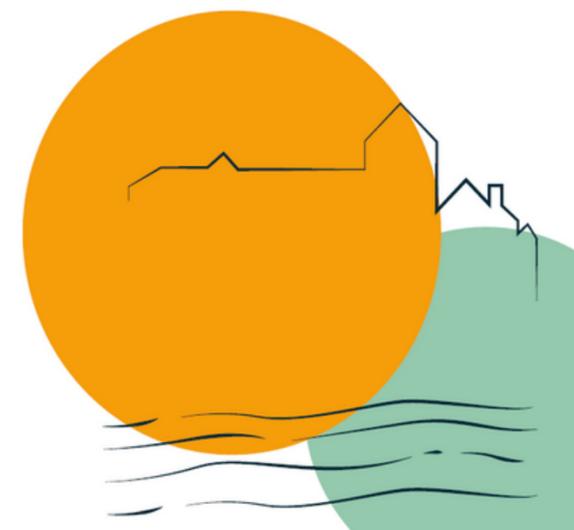
ADMINISTRATION GENERALE

Mise à jour du tableau des emplois

Considérant la création d'un poste de 2 postes d'attachés territoriaux et la suppression d'un poste de rédacteur principal, Il est proposé au Comité syndical **D'ADOPTER** le tableau mis à jour comme il suit, à compter du 1er novembre 2024 :

CADRES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	Effectifs budgétaires	DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICES (Nb d'heures)	Postes pourvus	Postes Vacants
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Attaché territorial	A	6	35h	5	1
Rédacteur	B	1	35h	1	0
Adjoint administratif territorial	C	1	35h	0	1
Total		8		6	2

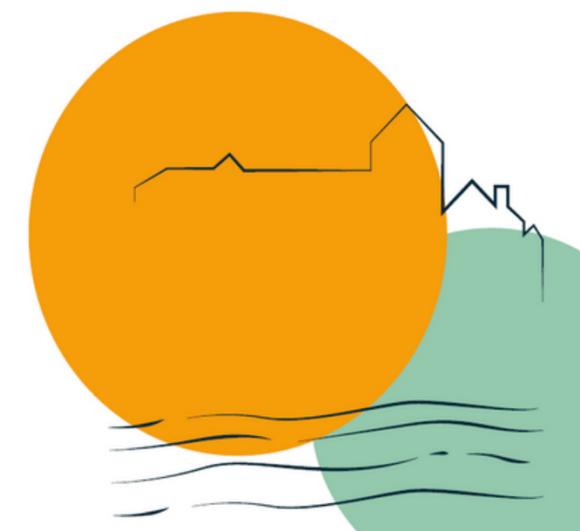
RESULTAT DU VOTE



Le Président expose qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative dans le cadre de l'annulation d'un titre sur l'exercice 2023 à l'encontre de MAEVA HOME d'un montant de 22 680 € (taxation d'office taxe de séjour 2022) suivi de la réédition d'un titre sur l'exercice 2024 à l'encontre de MAEVA.COM du même montant.

Chapitre	Compte	Montant BP 2024	Montant Décision Modificative	DM
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
011-Charges à caractère général	617 – Etudes et recherches	79 673.09 €	- 17 000 €	62 673.09€
67- Charges spécifiques	673 – Titres annulés	6 000 €	+ 17 000 €	23 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES			0- €	

RESULTAT DU VOTE



ADMINISTRATION GENERALE

Admission en non valeur

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

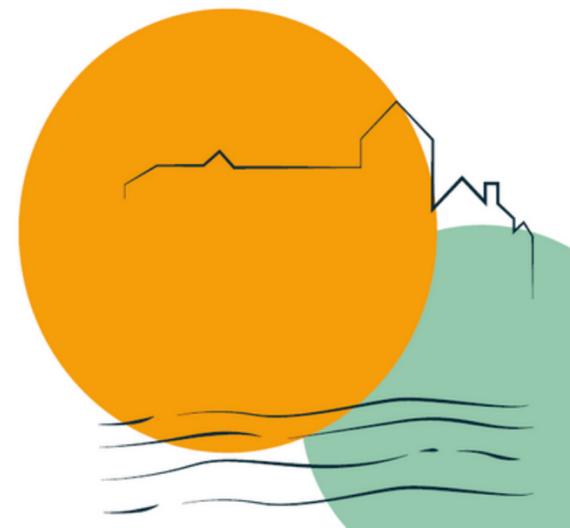
Considérant la demande d'admission des créances irrécouvrables transmise par le comptable public en date du 19 septembre 2024,

<i>Mandat annulatif</i> <i>Exercice 2023</i>	<i>Tiers</i>	<i>Montant</i>	<i>Nature de la recette</i>
Bd 3 mandat n°5 sur Bd 41 mandat n°215	CREDIPAR	58.45 €	Avoir location LLD Peugeot 208

Après avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'ADMETTRE** en non-valeur les créances proposées par le comptable public pour un montant de 58.45€
- **DE PRECISER** que la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 65 : Admission en non-valeur au compte 6541 = 58.45 €

VOTE



PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) = protection, dont le bénéficiaire est l'agent, venant en complément du versement des prestations financières prévues par le statut de la fonction publique et celles du code de la sécurité sociale.

La PSC concerne deux volets :

Le **risque santé** = remboursement de soins de santé, non pris en charge ou partiellement pris en charge par la sécurité sociale, liés à l'indisponibilité physique (maladie, accident) ou à la maternité (= mutuelle) ;

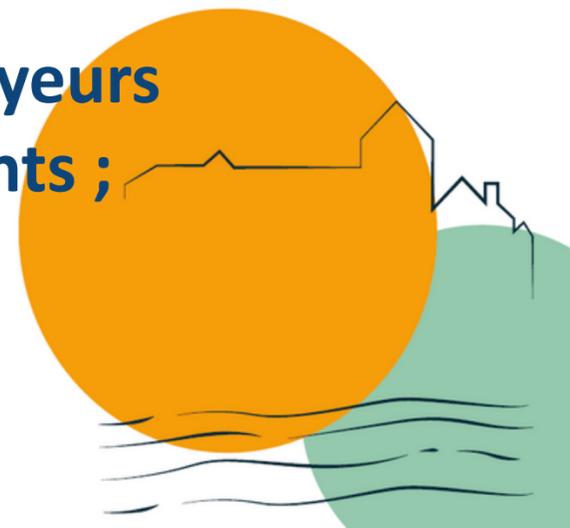
Le **risque prévoyance** = maintien de la rémunération des agents, en complément de la protection statutaire, dans le cadre d'une incapacité temporaire de travail, d'une invalidité, d'inaptitude ou de décès.

La réforme a pour **enjeux** :

l'avancée sociale au bénéfice des agents actifs et retraités de la fonction publique territoriale ;

l'harmonisation avec le secteur privé et, ce faisant, **l'implication renforcée** des employeurs dans la prise en charge du coût de la protection sociale complémentaire pour les agents ;

l'attractivité de l'engagement pour le service public.



ADMINISTRATION GENERALE

Protection Sociale Complémentaire

CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Code général de la fonction publique ;

Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Décret n° 2011-1474 modifié du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement.

ACCORD COLLECTIF

Accord collectif national portant réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux du 11 juillet 2023.



ADMINISTRATION GENERALE

Protection Sociale Complémentaire

L'obligation de prise en charge par l'employeur, sur la base d'un montant de référence fixé par décret **est de, minimum, :**

- **20% sur le montant de 35 € en prévoyance**
- **50% sur le montant de 30 € en santé**

Accord collectif :

- 50% de la cotisation due par l'agent
- Adhésion obligatoire

En attente de transposition



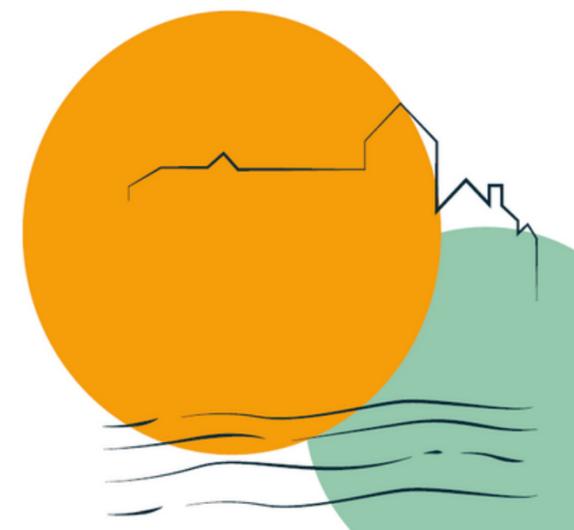
Au moins 7 €/mois de prise en charge, en matière de prévoyance, des garanties de protection sociale complémentaire liées aux risques d'incapacité de travail ou d'invalidité, **au plus tard le 1^{er} janvier 2025.**



Au moins 15 €/mois de prise en charge des frais, en matière de santé, occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident **au plus tard le 1^{er} janvier 2026,** sur la base du panier de soins de l'article 911-7 du Code de la Sécurité sociale.



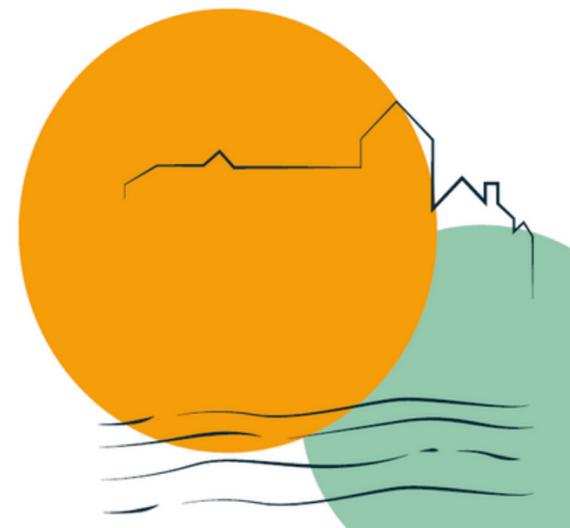
Convention de participation négociée par le Centre de Gestion : avis CST en octobre, délibération en décembre



- ✓ Consultation des représentants des organisations syndicales et des représentants employeurs

Résultats des réunions du groupe de travail :

- Adhésion facultative des agents
 - Garanties sur les bases de l'Accord collectif national
 - Garanties obligatoires renforcées
-
- ✓ Appel d'offres lancé avec deux formules le 27 mars 2024 :
 - Garanties minimales obligatoires couvrant l'incapacité et l'invalidité + garanties optionnelles proposées
 - Garanties minimales obligatoires couvrant l'incapacité, l'invalidité et le décès + garantie optionnelle proposée



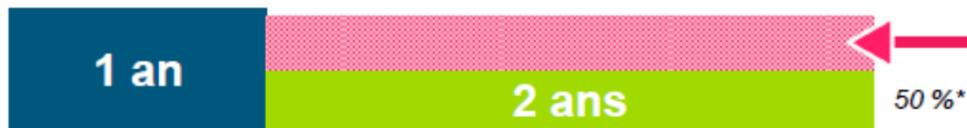
Pourquoi aider les agents à se couvrir en prévoyance ?

Agent titulaire ou stagiaire affilié à la CNRACL

Congé de Maladie Ordinaire (CMO)



Congé de Longue Maladie (CLM)



Congé de Longue Durée (CLD)



Complément du traitement par la convention

* 50 % du salaire



Agent contractuel

Congé de Maladie Ordinaire (CMO)

Ancienneté : 4 mois à 2 ans



Ancienneté : 2 ans à 3 ans



Ancienneté : plus de 3 ans



Congé de Grave Maladie (CGM)

Ancienneté : plus de 3 ans



Complément du traitement par la convention

* 50 % du salaire



Les garanties prévoyance – Formule 1



GARANTIES OBLIGATOIRES À L'ADHÉSION

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Versement d'indemnités journalières à compter :
- du passage à demi-traitement (agents fonctionnaires)
- du versement d'indemnités journalières versées par la sécurité sociale et/ou du maintien de revenu par l'employeur quelle que soit l'ancienneté de l'assuré.

90 % de la rémunération nette (TI NBI RI)

+

GARANTIE RENTE INVALIDITÉ

Versement d'une rente mensuelle en cas de reconnaissance d'état en invalidité à la suite de maladie ou accident d'origine vie privée ou professionnelle (consécutif à un accident de service ou de travail ou de maladie professionnelle), Rente proportionnelle au taux d'invalidité de 50%

Jusqu'à 90 % de la rémunération nette (TI NBI RI)

GARANTIES OPTIONNELLES

COMPLEMENT GARANTIE RI

Versement d'indemnités journalières pour reconstituer le régime indemnitaire en périodes de plein traitement en cas de placement en Congés de Longue Maladie, Longue Durée et Grave Maladie

90 % du régime indemnitaire

GARANTIE DÉCÈS / PTIA

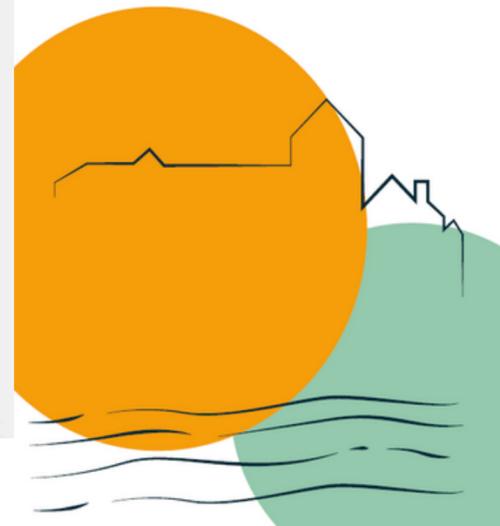
Versement d'un capital décès consécutif à accident ou maladie de l'agent assuré, aux bénéficiaires de celui-ci ou à ce dernier en cas de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

100 % du salaire annuel brut.

GARANTIE PERTE DE RETRAITE

Versement d'un capital pour compenser la perte de droit à la retraite qui est constatée au cours de la période d'invalidité.

Capital à hauteur de 50 % du PMSS (3864€ en 2024), par année d'invalidité



Prévoyance Formule 1 – Taux de cotisation – Col affiliées CDG



GARANTIES OBLIGATOIRES À L'ADHÉSION

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

+

GARANTIE RENTE INVALIDITÉ

Taux de cotisation (TBI NBI RI) : 2,54 %

GARANTIES OPTIONNELLES au choix de l'agent

COMPLEMENT GARANTIE RI

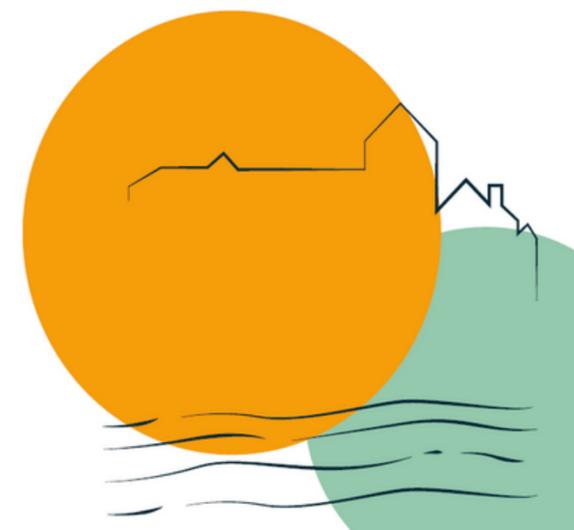
0,38%

GARANTIE DÉCÈS / PTIA

0,28 %

GARANTIE PERTE DE RETRAITE

0,78 %



Les garanties prévoyance – Formule 2



GARANTIES OBLIGATOIRES À L'ADHÉSION

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Versement d'Indemnités journalières à compter :

- du passage à demi-traitement (agents fonctionnaires)
- du versement d'indemnités journalières versées par la sécurité sociale et/ou du maintien de revenu par l'employeur quelle que soit l'ancienneté de l'assuré.

90 % de la rémunération nette (TI NBI RI)

GARANTIE DÉCÈS / PTIA

Versement d'un capital décès consécutif à accident ou maladie de l'agent assuré, aux bénéficiaires de celui-ci ou à ce dernier en cas de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

100 % du salaire annuel brut.

GARANTIE RENTE INVALIDITÉ

Versement d'une rente mensuelle en cas de reconnaissance d'état en invalidité à la suite de maladie ou accident d'origine vie privée ou professionnelle (consécutif à un accident de service ou de travail ou de maladie professionnelle), Rente proportionnelle au taux d'invalidité de 50%

Jusqu'à 90 % de la rémunération nette (TI NBI RI)

COMPLEMENT GARANTIE RI

Versement d'indemnités journalières pour reconstituer le régime indemnitaire en périodes de plein traitement en cas de placement en Congés de Longue Maladie, Longue Durée et Grave Maladie

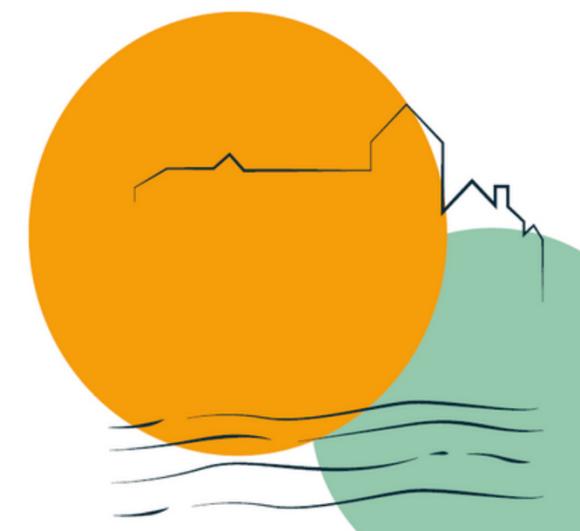
90 % du régime indemnitaire

GARANTIE OPTIONNELLE

GARANTIE PERTE DE RETRAITE

Versement d'un capital pour compenser la perte de droit à la retraite qui est constatée au cours de la période d'invalidité.

Capital à hauteur de 50 % du PMSS (3864€ en 2024), par année d'invalidité



Prévoyance Formule 2 – Taux de cotisation – Col affiliées CDG



GARANTIES OBLIGATOIRES À L'ADHÉSION

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

GARANTIE RENTE INVALIDITÉ

RENFORT GARANTIE RI

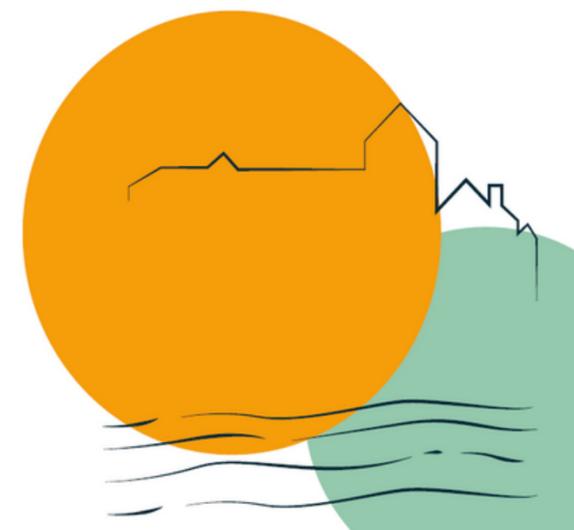
GARANTIE DÉCÈS / PTIA

Taux de cotisation (TBI NBI RI) : 3,13%

GARANTIE OPTIONNELLE au choix de l'agent

GARANTIE PERTE DE RETRAITE

0,78 %



ADMINISTRATION GENERALE

Protection Sociale Complémentaire

SIMULATION PETR

Colonne1	Paul ALEXANDRE	Audrey BELPEUCH	Marie FERDOILE	Eloïse BOIVIN	Camille LERIBAUX	Rudy ZIZARD	COUT MENSUEL PETR	COUT ANNUEL
Statut	Contractuel	Fonctionnaire	Contractuelle	Contractuelle	Contractuelle	Contractuel		
PREVOYANCE 01/01/2025								
Hyp cotisation FORMULE 1 sans option	50.80 €	87.83 €	57.81 €	60.55 €	57.81 €	53.19 €		
Hyp cotisation FORMULE 2	62.60 €	108.24 €	71.24 €	74.62 €	71.24 €	65.54 €		
Hyp participation base minimum	7 €	7 €	7 €	7€	7 €	7 €	42 €	504 €
Hyp participation taux 50% F1	25.40 €	43.92 €	28.91 €	30.28 €	28.91 €	26.59 €	184 €	2207.97 €
Hyp participation 50% F2	31.30 €	54.12 € €	35.62 €	37.31 €	35.62 €	32.77 €	226.74 €	2720.88 €
SANTE 01/01/2026								
Hyp participation base minimum	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	90 €	1080 €

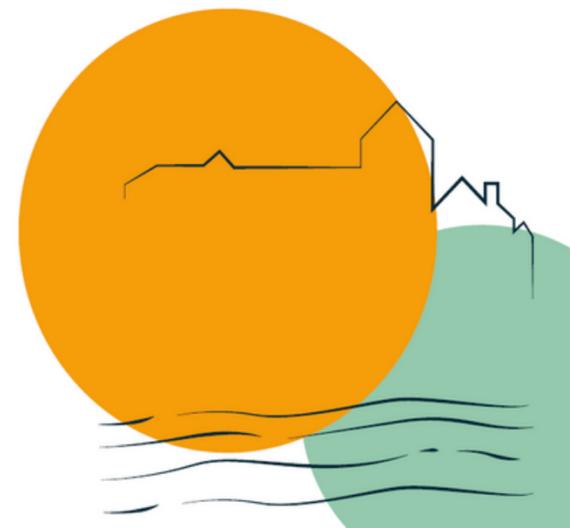
- Examen des propositions et simulations en Bureau du 23 septembre.
- Choix proposés :
 - Formule 2
 - Taux de participation à 50% de la cotisation due par l'agent
- Saisine du CST du 22 octobre 2024
- Délibération au prochain Comité Syndical de décembre

L'article L452-47 du Code Général de la Fonction Publique indique que « *les centres de gestion peuvent créer des services de médecine préventive [...], qui sont mis à la disposition des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en font la demande* ».

À cette fin, le Centre de Gestion de la Corrèze (CDG 19) a conventionné avec le Service Prévention Santé Travail Corrèze – Dordogne (SPST 19-24).

A compter du 1^{er} janvier 2024, de nouvelles modalités de tarification entrent en vigueur. Il convient donc de délibérer à nouveau.

Le Président propose au Comité Syndical d'adhérer à ce service pour l'ensemble de son personnel et de l'autoriser à signer avec le CDG 19 la convention qui en régit les modalités.



An aerial photograph of a medieval castle complex built on a rocky hillside. The castle features several stone towers with crenellated tops and a prominent square tower on the left. The surrounding landscape is lush with green trees and a clear blue sky with scattered white clouds. A dirt road is visible in the lower right corner. The text 'PROMOTION DU TOURISME' is overlaid in large, white, bold, sans-serif capital letters across the center of the image.

PROMOTION DU TOURISME

TOURISME

DG HOLIDAYS Beaulieu :

- 2022 : 18 305.97 €
- 2023 : 7897.40 €

Redressement
judiciaire
depuis
06/06/2024

Auberge de la XAINTRIE St Privat :

- 2021 : 3880.80 €
- 2022 : 4536.00 €

Fermée
depuis février
2024

ALPHA CAMPING Aubazine :

- 2022 : 6705.71 € **recouvrés**
- 2023 : 13 406.80 €

En cours de
règlement

MAEVA HOME Argentat :

- 2022 : 22680.00 €
- 2023 : 22680.00 € à consolider

Liquidation judiciaire en
2021 puis reconstitution
sous autre société MAEVA

Camping la Vie Belle Bassignac le Haut :

- 2021 : 2310.00 €

Fermé

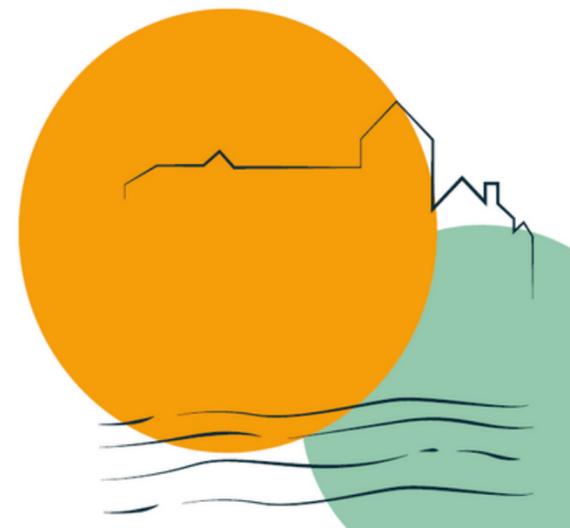
Auberge de Roche de Vic :

- 2023 : 882.00 €

Fermé

Point impayés TS

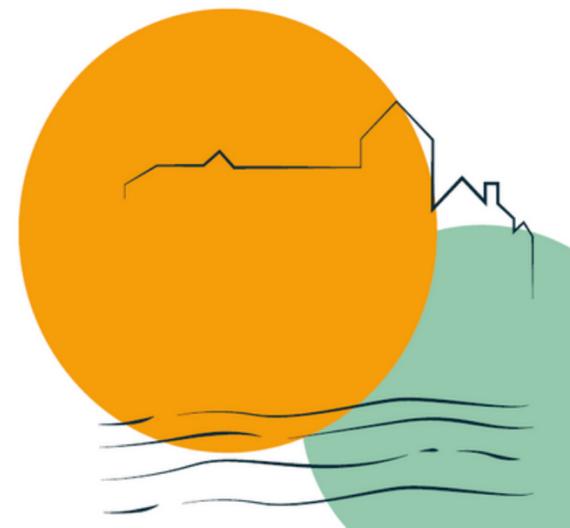
Procédure taxation
d'office en cours
Titres à émettre
après relances
faites



TOURISME

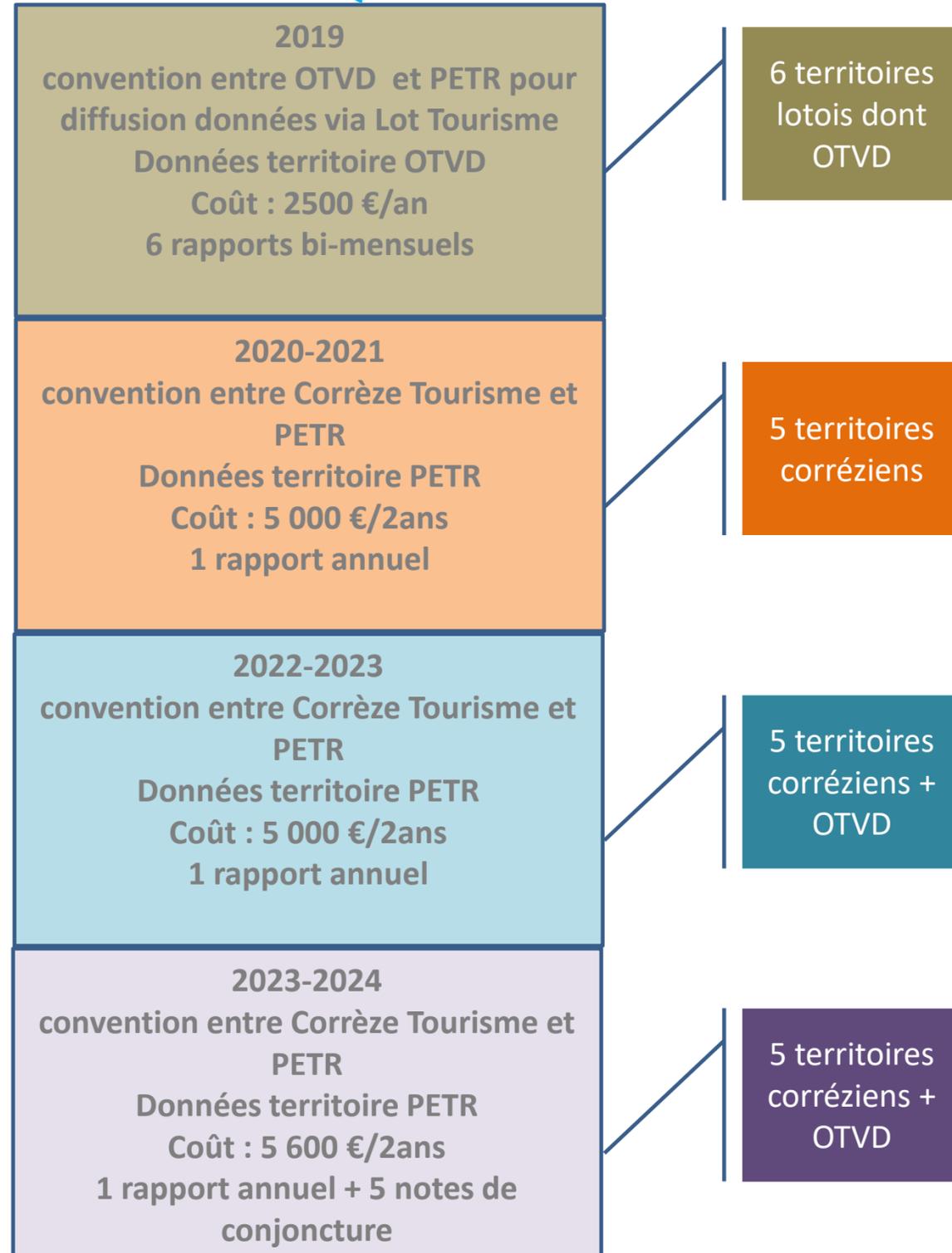
[Fréquentation touristique PETR été 2024](#)

[Fréquentation touristique été 2024](#)



TOURISME

HISTORIQUE



Reconduction contrat Orange flux vision tourisme

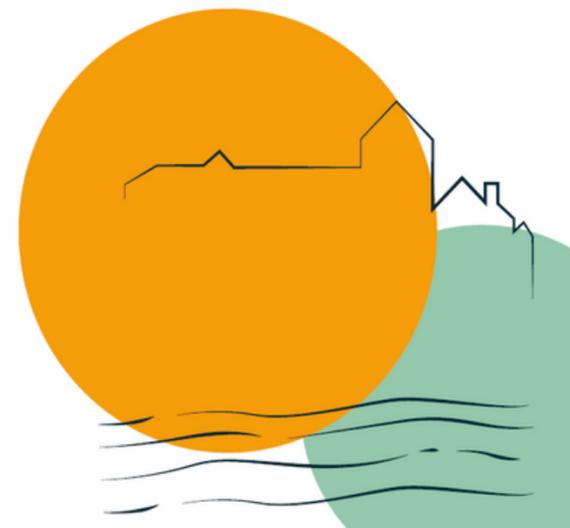
PROPOSITIONS

OPTION 1 Continuer avec Corrèze Tourisme

- Contrat actuel (2023-2024) arrive à échéance au 31/12/2024
- Proposition de reconduction (2025-2026) : coût 5 600 € TTC
- Même contenu

OPTION 2 Bénéficier des données Lot Tourisme via données territoire OTVD

- Prise en charge par OTVD
- A l'heure actuelle basées sur Flux Vision
- Projet de plateforme de datavisualisation avec récolte des données des systèmes d'information touristique





DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

PATRIMOINE

The image shows a large, ancient stone building, likely a church or cathedral, with a prominent arched entrance. The architecture features intricate carvings and a bell tower in the background. In the foreground, a group of people is sitting on the cobblestone courtyard, and a woman in a yellow dress is standing and talking to them. The word 'PATRIMOINE' is overlaid in the center of the image.

PATRIMOINE - PAH

- *Pays d'Art et d'Histoire*

1) Lancement officiel de la candidature PAH : 1^{ère} délibération mai 2024

- *Projets culturels de territoires*

2) Diagnostic culturel du PETR VDC : de février à septembre 2024

- *Recensement des établissements culturels sur le PETR*
- *Entretiens avec les acteurs culturels locaux*
- *Enquête des pratiques culturelles de la population*

- *Actions culturelles et évènementiel*

4) Communication sur les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (juin 2024)

5) Spectacle thématique : Théâtre « Marius » à Beaulieu (juillet 2024)

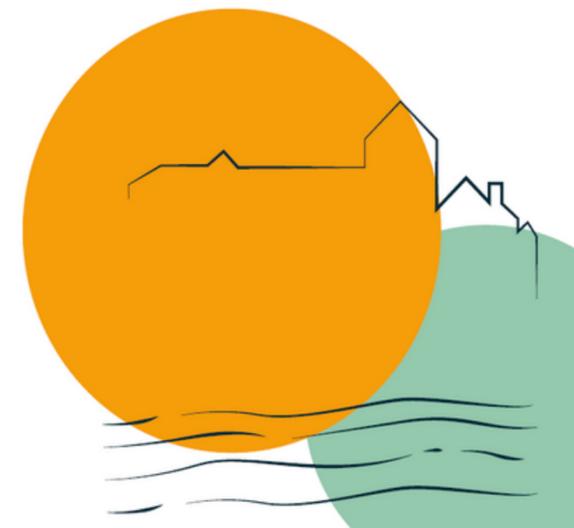
- *Projets pédagogiques*

6) Poursuite de la distribution des livrets de découverte (écoles, nouveaux arrivants XVD, bureaux touristiques)

7) Définition d'un abécédaire du patrimoine local (classe ULIS Argentat)

8) Définition d'un programme de découverte du patrimoine bâti (TER XVD)

Actions réalisées 2024



PATRIMOINE - PAH

Actions à venir 2024

- *Pays d'Art et d'Histoire*

1) Validation du Mémoire 1 (périmètre et motivation de la candidature) : discussion en COPIL le 8/10/2024 (Altiliac)

- *Cohérence et justification du territoire candidat*
- *Moyens humains, financiers, matériels prévisionnels*

- *Projets culturels de territoires*

2) Réflexion sur les axes de développement culturels de Midi Corrézien et Xaintrie Val'Dordogne

- *Validation politique en fin d'année pour Midi Corrézien ? Débat en commission culture pour XVD ?*

3) Mobilisation et animation du réseau associatif dans le cadre de la démarche (novembre 2024)

- *Temps de rencontre et consultation avec les associations culturelles et patrimoniales sur le territoire*

- *Actions culturelles et évènementiel*

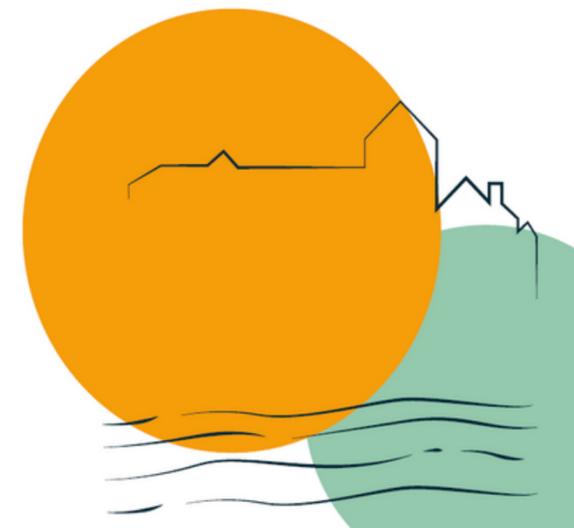
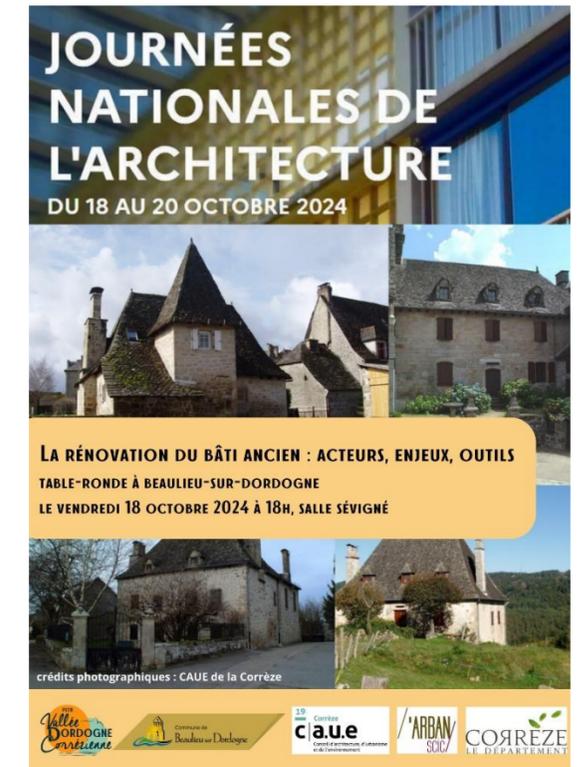
4) Journées Nationales de l'Architecture - octobre 2024

- *Table-ronde à Beaulieu le 18/10/2024 autour de la rénovation du bâti ancien*

5) Spectacle thématique « Mémoires d'une Vallée » - décembre 2024 ?

- *Projets pédagogiques*

6) Suivi et interventions dans le cadre des projets d'abécédaire ULIS et du Patrimoine bâti du TER



PATRIMOINE - PAH

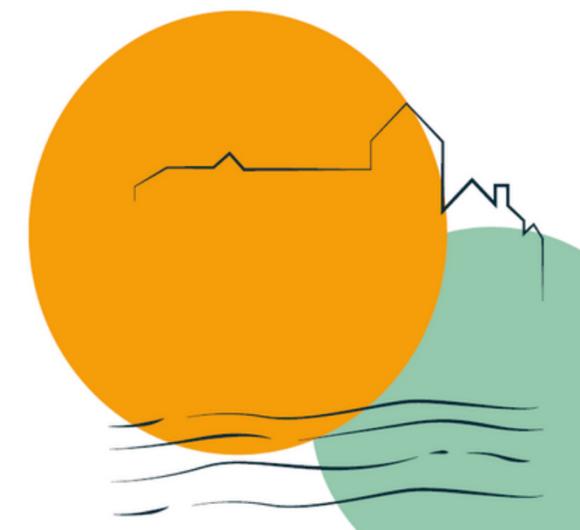
Actions à venir 2024

Dans l'optique de réaliser ces actions, le plan de financement prévisionnel suivant a été établi :

Dépenses estimées		Financements		
Poste	Montant	Financier	Montant	
Prestations artistiques et intellectuelles	6 025 euros	FEDER	80 %	9 920 euros
Communication	5 200 euros	Autofinancement	20 %	2 480 euros
Transport et organisation	1 175 euros			
Total dépenses	12 400 euros	Total financements	100 %	12 400 euros



RESULTAT DU VOTE



PATRIMOINE - INVENTAIRE

Conduite d'un inventaire du patrimoine

- **Convention triennale** signée entre PETR et Région Nouvelle-Aquitaine pour la conduite d'une opération d'inventaire sur l'ensemble du territoire.
- Inventaire général du patrimoine culturel vise à **recenser, étudier et faire connaître** les éléments de patrimoine architectural et mobilier qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.
- **Approfondir la connaissance** sur le patrimoine architectural à l'échelle du PETR afin d'alimenter le dossier de candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire ».
- **Approche thématique** et non topographique afin de pouvoir couvrir l'intégralité du territoire (64 communes).



PATRIMOINE - INVENTAIRE



Patrimoine culturel et convention de Faro

- **Patrimoine culturel** : entités matérielles et immatérielles présentant un intérêt patrimonial pour les générations présentes et futures.
- **Convention de Faro (2005)** préconise une **conception élargie du patrimoine culturel**.
- Patrimoine culturel ne se limite plus aux objets et aux lieux mais il tient compte des **significations** et des **usages** que les populations leur attachent et des **valeurs** qu'ils représentent.
- Convention de Faro accorde une attention particulière à la **nature interactive** du patrimoine culturel. Le patrimoine s'incarne dans la **pluralité des récits** et un **vécu partagé**.

PATRIMOINE - INVENTAIRE

Démarche participative (proposition d'actions)

- *Comment ?*

Organisation de 2 ateliers participatifs :

- Atelier #1 : Définir collectivement la notion de « patrimoine »
- Atelier #2 : Exprimer ce qui « fait patrimoine » pour vous

- *Quand ?*

Printemps 2025 avec un mois d'écart entre le 1^{er} et le 2^{ème} atelier :

- Atelier #1 : mars 2025
- Atelier #2 : avril 2025

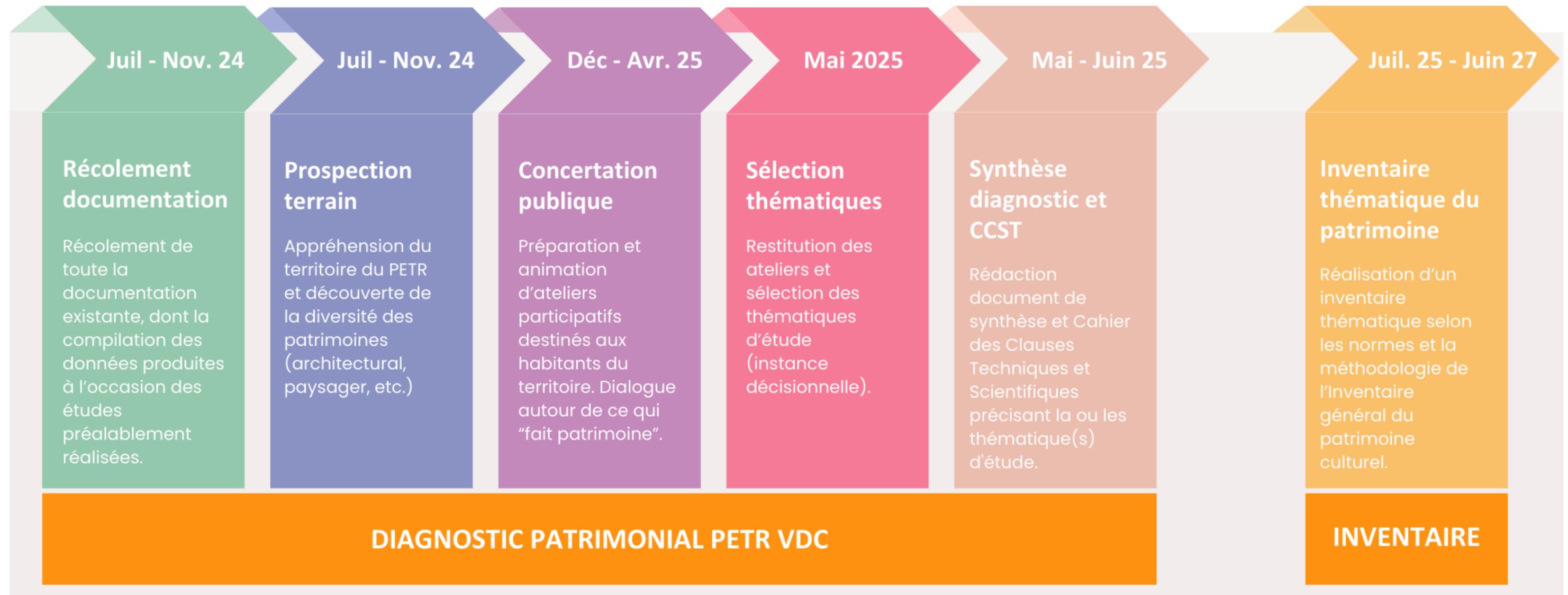
- *Où ?*

Organisation de sessions au plus près des habitants : Beaulieu, Meyssac, Beynat, Saint-Privat, Argentat et Mercœur



PATRIMOINE - INVENTAIRE

Découpage mission inventaire



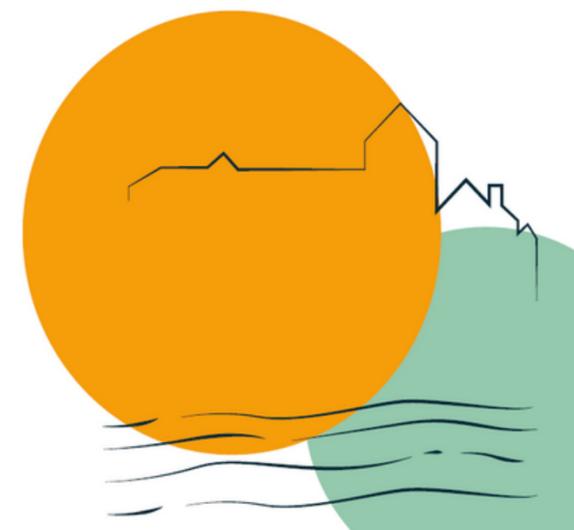
PATRIMOINE - PAH

Planning global 2024-2027

période	2024	2025	2026	2027
Axe 1 : Candidature au label PAH	● Mémoire 1	● Mémoire 2	● Mémoire 3	● CRPA
Axe 2 : projets culturels de territoire	● Diagnostic ● Approb. Convention		● Stratégie	● Document-cadre ● Réflexion programmation
Axe 3 : inventaire du patrimoine		● thématiques	● publications	● Contenu dossier PAH
Axe 4 : actions de préfiguration (volet pédagogique)	● Actions TER XVD ● Projet classe ULIS		● À définir	● A définir
Axe 5 : actions de préfiguration (volet évènementiel)	● Théâtre ● JN archi.	● Evènement cult. ? ● JPPM* ● JN agri.		● Evènement cult. ? ● JEP**
COPILS et réunions	● Copil phase 1		● Copil phase 2	● Copil phase 3

*Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

**Journées Européennes du Patrimoine



A waiter in a white shirt, dark vest, and tie is pouring wine from a bottle into a glass on a table. The table is set with a white tablecloth, a glass of wine, a glass of water, and a plate of food. The background features a patterned curtain and a bar area with a water dispenser and bottles.

EMPLOI ET COMPÉTENCES

Axe 1 – promotion et attractivité des filières

JOB DATING « recrutements d'été »

- Bilan 2024
- Perspectives 2025

Opération « Venez Vivre en Corrèze » du Conseil Départemental

Job Dating « recrutements d'été »

NOUVEAUTES 2024

- Recensement plus approfondi des offres diffusées pour un affichage sur **le mur de l'emploi** plus complet



- **Interventions** à destination des employeurs présents, avant l'ouverture des portes au public :
 - Direction Département du Travail et de l'Emploi : la réglementation de l'emploi des mineurs
 - Service de Santé et de Prévention au Travail : Actions de Formation et de Prévention pour les saisonniers



- **Communication** en amont de l'évènement plus dynamique :

- Sur les réseaux sociaux : nombreux partages des publications, relai des partenaires emploi
- Auprès des campus universitaires
 - dont une partie spécifiquement dédiée aux filières CHR-sport-tourisme : une 30aine d'établissements des départements limitrophes



- Intégration de **l'offre d'hébergements temporaires**

- dans les différentes communications auprès des Universités
- création d'un flyer remis aux entreprises présentes et à disposition des candidats sur place

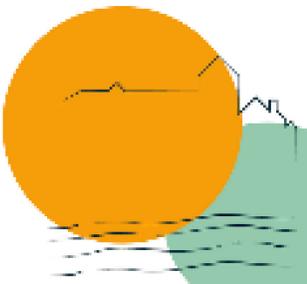


- **Amélioration** de l'affichage sur place pour une meilleure circulation dans le forum

- postes à pourvoir précisés sur chaque stand avec notion d'ouverture aux mineurs
- information visuelle aux emplacements des entreprises pour les postes ouverts aux mineurs



- Mise en place d'un **questionnaire de passage** en fin de session afin identifier la provenance, l'âge, les postes recherchés, la mobilité, le besoin en hébergement, les prises de contacts et perspectives.



JOB DATING 2024 – BILAN GENERAL

	2022	2023	2024
Nombre d'entreprises différentes présentes	14	29	26
Nombre de postes à pourvoir (<i>le jour J</i>)	80	106	143
Nombre de candidats <i>Dont > 18 ans</i>	42	130 60%	102 75%
Nombre d'entretiens réalisés	88	210 <i>(50% de rappels prévus)</i>	177 <i>(56% de rappels prévus)</i>
Nombre de recrutements aboutis (<i>au 27.05.24</i>)	12 <i>(15% des postes à pourvoir)</i>	21 <i>(20% des postes à pourvoir)</i>	28 <i>(20% des postes à pourvoir)</i>

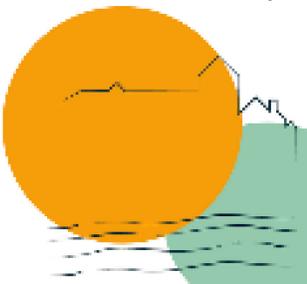
- 18 ayant participé en 2023 + 8 nouvelles
- 17 à Meyssac et 15 à Argentat (certaines ayant participé aux deux sessions)
- Tous secteurs confondus : majorité de CHR à Meyssac, hétérogène à Argentat

- Plus de postes à pourvoir
- Principaux postes : Service (25%) ; Cuisine et commis (13%) ; animation (13%)
- Mur de l'emploi d'avantage exposé : 15 entreprises indisponibles pour 37 postes supplémentaires, soit un total de 180 offres d'emploi

- Fréquentation en baisse (*surtout ressentie à Meyssac*)
- Public plus âgé : 75% > 18ans
- 50% disposait d'une voiture
- 80% provenait d'une commune du PETR et 14% du bassin de Brive

- 28 recrutements finalisés soit 20% des postes à pourvoir
- 22% hors intérim (40 postes)
- Sans réponse pour 4 entreprises / 34 postes

- Taux de rappel prévu par les entreprises en hausse
 - Moins de disparités selon les secteurs d'activités
 - Des contacts intéressants malgré la baisse de fréquentation, un gain de temps confirmé pour les employeurs
- Côté candidats : 171 contacts utiles, seulement 5 sont re pistes de poursuites



JOB DATING 2024 – BILAN PAR SECTEURS D'ACTIVITES

2024	Nb Entreprises	1-ATTRACTIVITE		Nb de candidats à recontacter	2-QUALITE CONTACTS	Nb recrutements	3-FINALITE
		Nb de postes Job Dating	Nb d'entretiens réalisés		Part de rappels prévus		Taux de recrutement
Café-Hôtel-Restaurant	7	17	23	14	61%	4	24%
Médico Social	1	20	16	11	69%	2	10%
Activités Loisirs	2	4	14	7	50%	3	75%
Camping-Hébergement	5	25	40	14	35%	4	16%
Animation-action sociale	3	26	23	11	48%	4	15%
Tourisme	1	5	10	7	70%	3	60%
Industries	1	2	8	2	25%	2	100%
Commerce-Vente-Conseil	-	-	-	-	-	-	-
Agence d'Emploi	4	44	43	33	77%	6	14%
Total général	24	143	177	99	56%	28	20%
							22%

Sans réponse : 4 employeurs, 34 postes dont 30 intérim

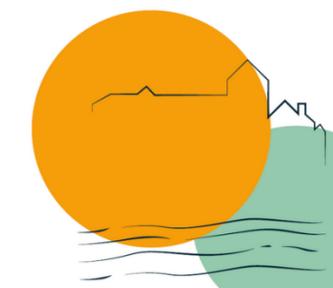
2 entreprises sans réponses

hors agence d'emploi

En vert, les secteurs dont le nombre d'entretiens réalisés est > au nombre de postes à pourvoir le jour du Job Dating

En vert, les secteurs pour lesquels plus de 50% des contacts feront l'objet d'une rappel des candidats

Nombre de recrutements aboutis / nombre de postes à pourvoir le jour du Job Dating

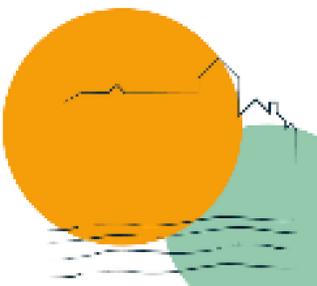


JOB DATING – ECHANGES AUTOUR DES PERSPECTIVES 2025

- **Organisation - période de l'évènement :**
 - Vacances scolaires à maintenir ?
 - En semaine, en week-end ? en présentiel ?
 - Autre format pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou issus des campus universitaires extérieurs au territoire (visio, inscription) ?
 - Formulaire d'inscription sur le site internet du PETR ? Dépôt des offres ?
 - Risque de moins de fréquentation le jour J
 - Communication des coordonnées de l'entreprise (RGPD) ?

- **Faut-il conserver le format « recrutements d'été » ?**
 - Intégrer le secteur agricole

- **Maintenir les interventions** à destination des employeurs et réfléchir aux thématiques à proposer :



JOB DATING – ECHANGES AUTOUR DES PERSPECTIVES 2025

➤ Attirer des candidats :

➤ Locaux : en travaillant la détection de potentiel avec France Travail :

- Dispositifs MRS ou Détection de Potentiel sur le métier de serveur
- Possibilité de mettre en place les ateliers localement
- Permettrait de « présélectionner » des demandeurs d'emploi sur la base des habilités nécessaires au métier en amont du Job Dating avec les entreprises (*pour les postes de serveurs*)

➤ Extérieurs au territoire : en améliorant la communication

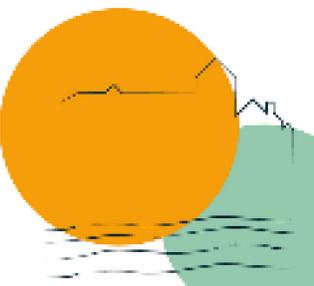
- Diffuser les offres ?
- Mettre en avant l'offre d'hébergements temporaires selon son avancement
- Intégrer les réseaux de saisonniers
- Faire évoluer le site internet du PETR en « maison des saisonniers » ?

➤ Mineurs

- Pour les plus jeunes : proposer l'immersion grâce au « Pass Métiers » (cf chambres consulaires)
- Identifier plus clairement les employeurs et postes ouverts aux mineurs

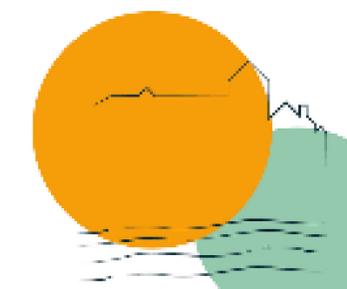
➤ Prévoir un temps d'échanges avec les employeurs :

- Autour des vacances de la Toussaint
- Pour leur faire un retour du bilan 2024
- Pour leur proposer une formation sur le recrutement ou l'attractivité
- Prestataire externe ou OTVD ?
- Pour valider avec eux la période de mise en œuvre, le format d'organisation...



Budget prévisionnel Job Dating 2024-2025:

Actions		
Nature des dépenses	2024	2025
<i>Frais de communication</i>	364€	450€
<i>Frais de réception</i>	100€	100€
<i>Prestataires extérieurs</i>	-€	1 000 €
Job Dating :	464€	1 550€
<i>Feader-Leader (80%)</i>	371 €	1 240 €
<i>Autofinancement (20%)</i>	93 €	310 €





Opération "Plaquez Paris pour la Corrèze"

Nov 2024 - Paris


CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
La Conciergerie Corrèze Accueil

27 PARTENAIRES

DONT 25 PRÉSENTS VS 17 EN 2022 ET 10 EN 2021

ENTREPRISES



PARTENAIRES EMPLOI



TERRITOIRES



AUTRES PARTENAIRES



Programme prévisionnel 2024

JEUDI 21 NOVEMBRE

Journée Mission Locale “Venez essayer la Corrèze”

matin : coaching des jeunes “Bien préparer son entretien professionnel”
après-midi : job dating avec les entreprises corréziennes

Soirée “Venez essayer la Corrèze”

Afterwork “job dating” sur le site d'Eyrein Industrie (91)

VENDREDI 22 NOVEMBRE

10H-15H : Jobdating “Plaquez Paris pour la Corrèze”

Après-midi : Masterclass RH

Soirée de la Reconversion : “Changer de job, changer de vie, pourquoi pas ?”

Maison de la Nouvelle Aquitaine - Paris

SAMEDI 23 NOVEMBRE

10H-15H : Jobdating “Plaquez Paris pour la Corrèze”



Axe 1 – promotion et attractivité des filières

FILIERE BOIS-FORET :

- Projet 1 :

⇒ parcours régional « marque employeur territorialisé »

- Projet 2 :

⇒ coordination d'actions de découverte des métiers (classes de 5^{ème})

Projet 1 – Mise en œuvre du dispositif régional « marque employeur territorialisé »

PRESENTATION DU PARCOURS :

Objectif : identifier, développer et rendre visibles les leviers de fidélisation et d'attractivité des entreprises en partenariat avec leurs territoires

• Accompagnement individuel des Entreprises :

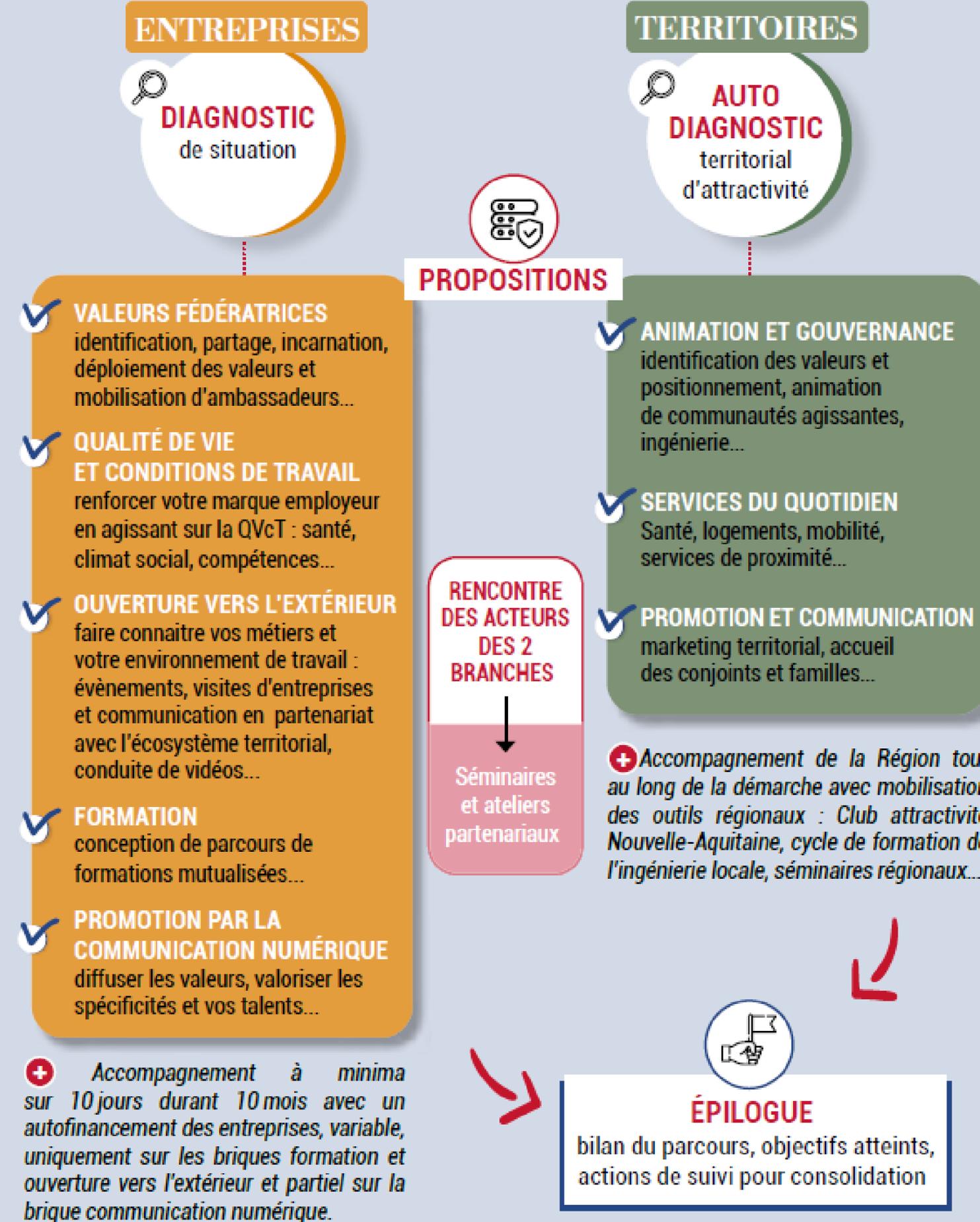
- 1-Diagnostic de situation RH
- 2-Accompagnement en ateliers

• Accompagnement des Territoires :

- 1- Auto-diagnostic territorial d'attractivité
- 2- En fonction, accompagnement de la Région possible
 - animation et gouvernance
 - services du quotidien
 - promotion et communication

• Mise en réseau des acteurs et co-construction des actions :

Séminaires et ateliers de rencontre des acteurs des deux branches, et autres acteurs (service de l'emploi, CCI, Fédérations Professionnelles, CFA...)



CONTEXTE DU PROJET :

- **Pourquoi la Filière Bois :**

- ⇒ Multiples enjeux : socio-économiques, environnementaux ...
- ⇒ Des problématiques RH avérées : attractivité de la filière et de certains métiers, difficultés de recrutement
- ⇒ Représentative de l'économie et de l'emploi du territoire : de la gestion forestière à la transformation

- **Articulation avec d'autres projets ou missions :**

- ⇒ Offre hébergements temporaires visant à faciliter le recrutement d'alternants et de stagiaires
- ⇒ Actions de découverte des métiers
- ⇒ Actions pédagogiques autour de la forêt, des arts du bois – candidature au label PAH
- ⇒ Accueil de nouveaux habitants : « Ma Vie en Xaintrie » et « Corrèze Accueil »
- ⇒ Complémentarité avec des actions de la filière : Région, Département, Fibois, Consulaires, OPCO

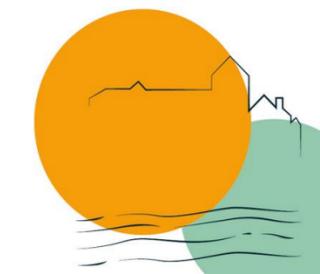
- **Des entreprises éligibles au parcours :**

BLOCFER - Groupe Deya	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	100 - 199 salariés
D'ARGENTAT	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur	10 - 19 salariés
SIBO	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	20 - 49 salariés
BOIS DE LA XAINTRIE	Fabrication d'emballages en bois	10 - 19 salariés

- **D'autres entreprises de la filière ciblées pour compléter :**

- ⇒ Voir avec la Région les modalités d'éligibilité au dispositif pour 2025
- ⇒ En fonction étudier les montages possibles pour les entreprises avec d'autres financeurs : OPCO, Département, Direction du Travail, Fibois ...

BOUNY CCB	Construction de maisons individuelles	10 - 19 salariés
BERGEAL EXPLOITATION DES ETS	Travaux de menuiserie bois et PVC	10 - 19 salariés
LRJ BROUSSE BOIS	Exploitation forestière	10 - 19 salariés
PARLANT FOREST EXPLOITATION	Exploitation forestière	10 - 19 salariés
PONTY COMPOST ENVIRONNEMENT	Fabrication de produits azotés et d'engrais	0 - 9 salariés
REYON BOIS	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	0 - 9 salariés
SCIERIE LABRUE	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	0 - 9 salariés
ETABLISSEMENTS DUCLAUX ET FILS	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	20 - 49 salariés
CFBL	Sylviculture et autres activités forestières	0 - 9 salariés



Calendrier et plan d'actions :

Fin 2023 :
Identification du dispositif

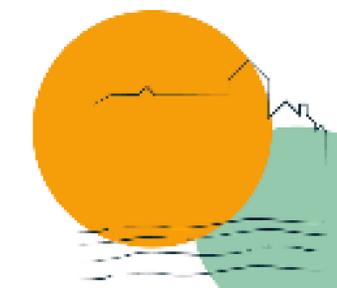
- Région
- Bureau
- COPIL Emploi & Compétences

2024 :
Présentation et préparation du projet de
« marque employeur territorialisée » sur la
filière Bois-Forêt

- Contacter les entreprises de la filière pour présenter la démarche
- Rencontrer les principaux acteurs de la filière Bois : Fibois, CRPF, ONF, OPCO...
- Recenser les initiatives des autres territoires sur cette thématique : PETR Monts et Barrages notamment
- S'appuyer sur les retours d'expériences du dispositif régional pour valider l'engagement de la démarche

2025 :
Mise en œuvre du parcours

- Co-piloter avec la Région : organisation et co-animation des 3 séminaires prévus au parcours
- Coordonner et accompagner les acteurs de la filière autour du projet : entreprises, centres de formation, fédérations professionnelles, services de l'emploi...
=> Encourager des dynamiques collectives et faciliter la mise en réseau
- Mettre en place les outils permettant au PETR de valoriser la filière Bois-Forêt et appui des territoires



Projet 2 - Découverte des métiers

ORIGINE DU PROJET

Découverte des métiers pour les 4^e et 3^e :

- Forum Métiers à Argentat
- Forum Métiers à Brive : participation des collèges de Beynat et Meyssac
- Collège de Beaulieu rattaché à Tulle, pas d'initiatives connues sur l'année scolaire 2023-2024, prise de poste d'une nouvelle Principale

Découverte des métiers pour les 5^{ème}

- Depuis la rentrée scolaire 2023-2024
- Peu d'actions mises en place sur ce niveau par les établissements
- Possibilité d'actions communes aux collèges du territoire

Filière Bois-Forêt :

Un panel diversifié de métiers :

- Gestion forestière => transformation => construction, fabrication
⇒ Possibilité de parcours de progression dans la découverte
- Métiers transverses : bureau d'études, maintenance, commerce
- Métiers des « arts du bois »

En lien avec d'autres thématiques enseignées :

- Développement durable, environnement ...
- Autres matières d'enseignements

En lien avec d'autres projets du PETR :

- Marque Employeur Territorialisée
- Patrimoine / PAH

PISTES D' ACTIONS PROPOSEES PAR LE PETR AUX PRINCIPAUX DES COLLEGES

- **Organisation :**
 - 5 collèges : Beynat, Meyssac, Beaulieu, Argentat (public et privé)
 - 11 classes de 5^{ème} soit entre 250 et 300 élèves
 - Idée d'avoir un fil conducteur sur les métiers de la filière bois-forêt sur l'année

- **Rôle du PETR :**

1- Mettre à disposition des professeurs et des élèves un « kit métiers »

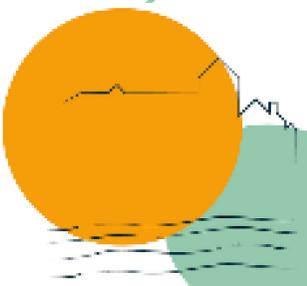
- Vidéo de présentation de la filière :
 - Préfecture Corrèze / « c'est pas sorcier » / Fibois
- Fiches métiers : ONISEP / Métiers Bois Forêt / Fibois
- Supports pédagogiques :
 - Livre ou livret FIBOIS
 - Outils « journée internationale de la forêt » : supports gratuits pédagogiques, lots de plants => gratuits

2- Proposer un calendrier d'actions avec :

- Un séquençement par trimestre scolaire idéalement qui suivrait les secteurs d'activités de la filière
- Une ou plusieurs actions communes aux 5 collèges qui seraient pilotées et coordonnées par le PETR
 - ⇒ Etudier les possibilités de financements pour le transport des élèves notamment
 - ⇒ Définir quelles actions communes : journées forêts, cap métiers, visites ou intervention entreprises

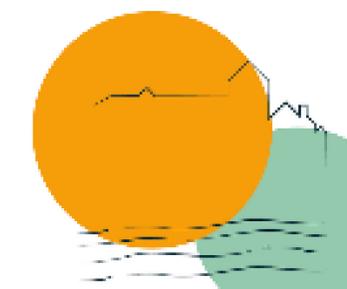
3- Identifier et mettre en relation les partenaires, les entreprises ou centres de formation pour des témoignages, interventions ou visites

- Education Nationale : Isabelle BESANGER, référente CLEE (comité local école-entreprise)
- Région : dispositifs Cap Métiers Coup de projecteur Bois ou Cap Métiers Tour
- Gestionnaires forestiers : Fibois, CRPF et ONF peuvent consacrer deux ½ journées pour des visites en forêt Voir avec CFBL, AFOXA, Alliance
- Entreprises : D'Argentat, Bois de la Xaintrie, SIBO et Blocfer Autres entreprises ciblées dans le cadre du parcours Marque Employeur
- Chambre des Métiers et l'Artisanat, Centre de formation (Bort-les-Orgues, Neuvic, Meymac)



Budget prévisionnel 2024-2025 : filière Bois-Forêt

Actions		
Nature des dépenses	2024	2025
Marque Employeur Territorialisée	- €	1 200 €
<i>Frais de réception</i>	- €	<i>1 200 €</i>
Découverte métiers	250 €	11 100 €
<i>Support pédagogique</i>	<i>100 €</i>	<i>100 €</i>
<i>Transport</i>	- €	<i>8 000 €</i>
<i>Prestataires extérieurs</i>	<i>150 €</i>	<i>3 000 €</i>
Total « Promotion Filière Bois »	250 €	12 300 €
Feader-Leader (80%)	200 €	9 840 €
Autofinancement (20%)	50 €	2 460 €



Axe 2 – Proposer une offre d'hébergements temporaires adaptée aux stagiaires-alternants-saisonniers

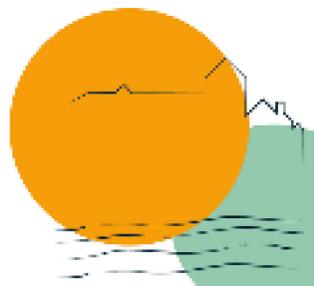
- Retours sur l'expérimentation de l'offre à Beaulieu-sur-Dordogne
- Modalités de sélection d'un intermédiaire de gestion locative
- Modalités de déploiement à l'ensemble du territoire

Retours sur l'expérimentation de Beaulieu-sur-Dordogne

- **Des propriétaires intéressés par le projet malgré une communication minimum :**
 - 13 hébergements, 20 chambres dont la moitié disponibles à l'année
 - prêts à appliquer des loyers autour de 350 € / chambre
 - avec des questions et des attentes sur :
 - la gestion administrative, la gestion des disponibilités du logement
 - le souhait d'un interlocuteur plutôt local pour gérer leurs biens
 - les possibilités de prise en charge des frais de chauffage, notamment électrique
 - les garanties de paiement des loyers ou de prises en charges en cas de dégradation

- **Une piste non travaillée : la chambre chez l'habitant et le lien intergénérationnel**
 - qui correspond à la typologie des habitants (grande maison / + 65 ans)
 - qui pourrait mieux convenir aux alternants ou stagiaires mineurs
 - qui nécessite l'intervention d'une structure tierce pour sécuriser la location

- **Une offre attendue par les entreprises et acteurs de l'emploi-formation**
 - participation de nombreux acteurs aux réunions de l'expérimentation
 - présentation du dispositif aux entreprises lors des Job Dating (*30 employeurs*)
 - présentation du dispositif au cours du Forum de l'alternance (*13 organismes de formation – 29 contacts*)



➤ Des demandes d'hébergements de nature différentes

Profil des demandeurs

Alternance	3	<18 ans	2	Aucun	4
CDD	2	Entre 18 et 30 ans	6	Scooter	1
CDI	1	Entre 30 et 50 ans	4	Voiture	7
Saisonnier	3	Total	1	Total	1
Stage	3	général	2	général	2
Total	1	on / hébergeurs fastidieuse			
général	2	visibilité toujours les mêmes propriétaires sollicités			

visibilité toujours les mêmes propriétaires sollicités
 propriétaires qui changent d'avis avec l'arrivée de la saison et l'absence de réponses des candidats sur le suivi des contacts avec les propriétaires

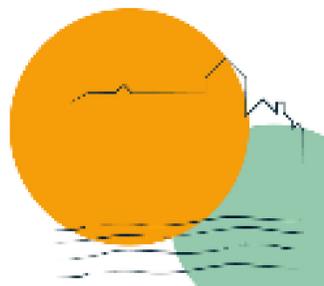
- Implication de l'employeur pas toujours claire :
 - contrat ou promesse d'embauche non enclenché
 - visibilité sur les besoins nécessaire pour rassurer les propriétaires
- Colocation trop complexe à gérer
- Une communication de l'offre non aboutie : pas de photos des hébergements, page site PETR non adaptée

Résultat

Changement de projet	2
En cours	1
Hébergé	2
Pas recruté	3
Trouvé par eux-même	4
Total	1
général	2

Corrèze	2
Creuse	1
Dordogne	4
Lot	2
Nièvre	1
Seine St Denis	2
Total	1
général	2

Informations sur les
 es



➤ **Une nécessité d'avoir un prestataire de gestion :**

- qui serait l'unique interlocuteur pour les biens des propriétaires occupants ou bailleurs
- qui sécuriserait le dispositif en garantissant les biens, la communication, la mise en relation et la gestion locative

Association de l'habitat jeune : ADHAJ-URHAJ

- Expertise en accompagnement de l'habitat des jeunes
- Simplification pour entrer dans les critères de l'AAP Région et pouvoir utiliser la plateforme de commercialisation « 12Toit »
- Restrictif en terme de public : forcement entre 18 et 30 ans
- Pas l'habitude de gérer des hébergements en diffus
- Difficulté financière de l'ADHAJ
- Cf retour logements Passerelles Argentat

Bailleurs Sociaux :

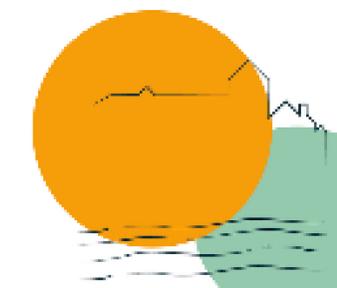
En cours : présentation du projet à Corrèze Habitat le 16 octobre

SOLIHA AIS CORREZE :

- Possibilité de gérer l'ensemble des critères constituant l'offre (*âge des locataires, type de bail ...*)
- Accompagnement des publics possible
- Image et notoriété
- Moyen de commercialisation ?
- Mise à disposition d'un interlocuteur dédié ?

Agences Immobilières :

- Interlocuteur local
- Expert dans la gestion locative
- Frais de gestion surement plus onéreux (*aux alentours de 8%/10% + frais de remise en location*)
- Possibilité juridique de réaliser du bail meublé/mobilité + saisonnier + chez l'habitant



Proposition de méthodologie de déploiement de l'offre à l'ensemble du territoire

1- Identifier l'intermédiaire de gestion pour présenter une solution clé en main aux propriétaires

Cahier de charges pour le marché : les incontournables du projet :

- priorités de location aux publics ciblés :
 - alternants-stagiaires-saisonniers (y compris mineurs)
 - avec possibilité d'ouverture à d'autres publics selon une certaine proportion (nouveaux habitants, période d'essai ...)
- loyers abordables : maxi 400 € / chambre
- gestion de meublés avec possibilité de logement chez l'habitant
- durées de bail variables : de la semaine à plusieurs mois
- souplesse et capacité d'adaptation rapport au volume de biens à gérer

Prestation à la carte ou globale

- Prospection d'hébergements
- Validation des biens : visite, fixation loyer et charges, commercialisation, mandat de gestion ...
- Validation locataire : public ciblé, solvabilité, organisation visite des biens ...
- Gestion locative : rédaction bail, états des lieux, suivi travaux, aide déclaration fiscale, régularisation de charges ...

Modalités financières

2- Prospection d'hébergements partagée

Prestataire retenu

+

PETR pour permettre de :

- communiquer et présenter le projet de territoire et ses objectifs dans son ensemble
- prospecter les propriétaires en suivant la méthodologie de l'expérimentation et en actualisant les outils avec les partenaires
- animer, suivre et évaluer le dispositif

Recenser, en parallèle, les autres initiatives = PETR

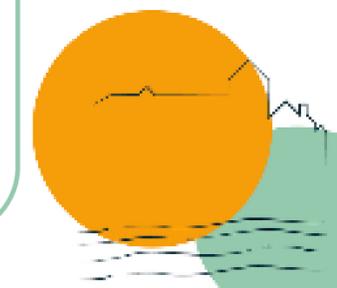
- suivre les avancées des opérations des communautés de communes
- recenser les projets et hébergements existants au sein des communes
- travailler avec l'OT pour l'identification d'hébergeurs touristiques intéressés par le projet

3- Procéder par bassin d'emploi

En fonction des recrutements et/ou des employeurs présents :

=> définir plus précisément l'implication des entreprises

plateau Saint Privat ; Collonges/Meysac ; Beynat ; Mercoeur ; Argentat



Calendrier et plan d'actions :

2024 :

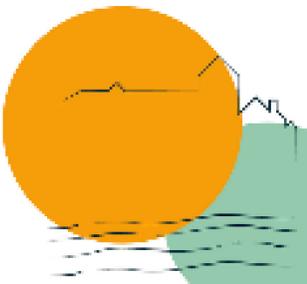
Expérimentation d'une offre d'hébergements temporaires sur le bassin de Beaulieu-sur-Dordogne

- Recenser les hébergements :
 - Lancer un « appel à candidatures » auprès des propriétaires de meublés
 - Présenter le projet aux hébergeurs touristiques
 - Intégrer les projets de la commune
- Imaginer les supports de communication nécessaires
- Mettre l'offre à l'épreuve des recrutements saisonniers, alternants et stagiaires du bassin d'emploi
- Identifier les acteurs et partenaires du logement
- Intégrer le projet dans les réflexions intercommunales (ort, opah, pvd, ctg)
- Faire le bilan de l'expérimentation et en retenir une méthodologie pour un déploiement à l'échelle du territoire

2025 :

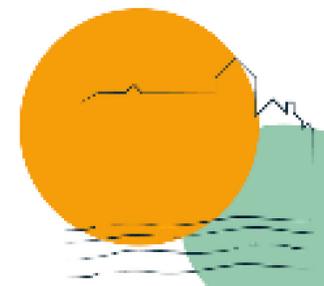
Déploiement de l'offre sur le territoire

- Déterminer le cahier des charges à indiquer dans le marché qui permettra de sélectionner l'intermédiaire de gestion locative
- Etudier les montages financiers possibles
- Déployer l'offre en appliquant la méthodologie identifiée dans le cadre de l'expérimentation pour recenser les hébergements
- Présenter l'offre globale aux acteurs de l'emploi et de la formation
- Communiquer auprès des employeurs afin qu'ils s'en saisissent
- Suivre et intégrer les projets intercommunaux et/ou communaux dans l'offre globale
- Faire évoluer le site internet du PETR pour rendre l'offre visible



Budget prévisionnel global 2024-2025 : Animation et actions mission Emploi et Compétences

Nature des dépenses	Animation				Animation			
	2024				2025			
	Dépenses prévisionnelles	Financeurs	Recettes prévisionnelles		Dépenses prévisionnelles	Financeurs	Recettes prévisionnelles	
€	€		%	€	€		%	
Animation, salaire chargé : 1 ETP sur 12 mois	40 000.00 €	Feader-Leader	16 000.00 €	40	40 000.00 €	Feader-Leader	16 000.00 €	40
		Région	16 000.00 €	40		Région	16 000.00 €	40
Coûts indirects soit 15% du salaire	6 000.00 €	Feader-Leader	6 080.00 €	80	6 000.00 €	Feader-Leader	6 080.00 €	80
Frais de missions (déplacements)	1 600.00 €				1 600.00 €			
Sous-total dépenses prévisionnelles	47 600.00 €	Sous-total aides publiques (80%)		38 080.00 €	47 600.00 €	Sous-total aides publiques (80%)		38 080.00 €
		Feader-Leader	22 080.00 €	46		Feader-Leader	22 080.00 €	46
		Région	16 000.00 €	34		Région	16 000.00 €	34
		Autofinancement PETR (20%)	9 520.00 €	20		Autofinancement PETR (20%)	9 520.00 €	20

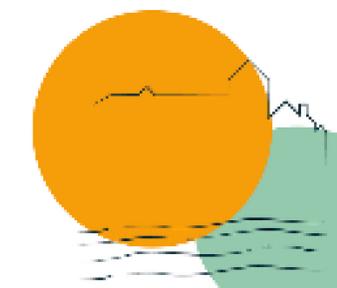


Budget prévisionnel global 2024-2025 : Animation et actions mission Emploi et Compétences

Actions		
Nature des dépenses	2024	2025
Axe 1 : Promotion des filières, métiers et entreprise	714 €	13 850 €
Job Dating :	464 €	1 550 €
<i>Frais de communication</i>	364 €	450 €
<i>Frais de réception</i>	100 €	100 €
<i>Prestataires extérieurs</i>	- €	1 000 €
Marque Employeur Territorialisée	- €	1 200 €
<i>Frais de réception</i>	- €	1 200 €
Découverte métiers	250 €	11 100 €
<i>Support pédagogique</i>	100 €	100 €
<i>Transport</i>	- €	8 000 €
<i>Prestataires extérieurs</i>	150 €	3 000 €
Axe 2 : Offre Hébergements Temporaires	60 €	300 €
<i>Frais de communication</i>	60 €	300 €
Total général	774 €	14 150 €
FEADER - LEADER (80%)	619 €	11 320 €
Autofinancement PETR (20%)	155 €	2 830 €

- Il est proposé au Comité syndical de :
 - **APPROUVER** le plan de financement pour 2024-2025,
 - **AUTORISER** Monsieur le Président à déposer des demandes de subventions auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne,
 - **AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision,
 - **INSCRIRE** les crédits correspondants aux budgets à partir de 2024,
 - **CHARGER** le Président de conduire le projet.

RESULTAT DU VOTE:





ACTUALITES

ADMINISTRATION GENERALE

- ❖ Prochain Comité syndical le 9 décembre 2024 à Altiliac (salle Polyvalente) à 14H
- ❖ Commission Ruralité le même jour à partir de 16H



Une commission ruralité en 2024

Objectifs

- Informer et échanger en proximité avec les Maires ruraux
- Renforcer l'accompagnement des territoires ruraux dans le champ des compétences régionales

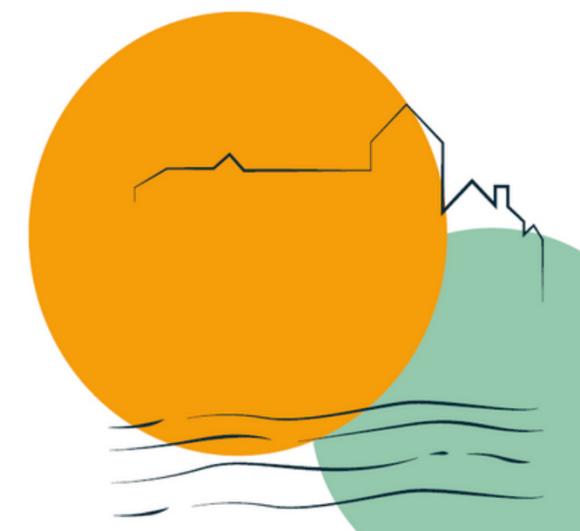
Modalités

Pilotage par l'élu régional référent du territoire

A destination de l'ensemble des maires ruraux à l'échelle d'un territoire de projets

Calendrier

Une fois par an, en amont des comités de pilotage de suivi du contrat de développement et de transitions



Emploi et Compétences : Programme Senior

Lors d'une rencontre avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat fin août, il a été proposé sur le territoire du PETR de lancer un programme SENIOR sur 10 entreprises.

CIBLES

SALARIES : adaptation des postes, formation, montée en compétences, reconversion pro...

DIRIGEANT : sensibilisation au marché de l'autonomie, transmission d'entreprise, management des seniors, valorisation de la transmission et des savoirs-faire...

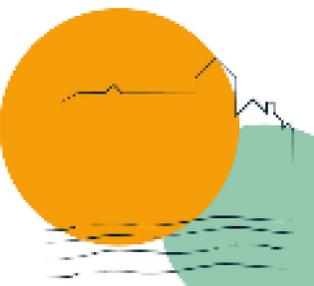
CONTENU

DIAGNOSTIC RH

CONSTRUCTION D'UN PLAN D' ACTIONS

PRESENTATION DES OUTILS MIS A DISPOSITION

Suite à donner : RDV élus/techniciens éco/CMA pour mise en œuvre du projet.



L'actualité du Projet Alimentaire de Territoire



Comité de Pilotage

Le **04 Octobre** à **Albussac** à partir de 9h30
Bilan de l'année et perspectives à venir

Approvisionnement en produits locaux des établissements de restauration collective

Programmation d'une formation à l'outil : *Ma Cantine (10 Personnes intéressées à ce jour – possibilité de mutualiser la formation avec les PAT voisin)*
Identification d'une méthode de saisie des volumes (Création d'une base de saisie)

Mon Panier Fermier – Edition 2024

81 Producteurs inscrits (Soit +20 producteurs)
Impression à 2000 Exemplaires
+ 800 Exemplaires distribués : Nb de Scans du QR Code = 85 – Nb de Téléchargements = 57
Diffusion d'une carte avec QR code : Faciliter l'accès à la version numérique

Prochaine Action

Journée Faire Sport Environnement Nature Santé le 27 Septembre à Monceaux-sur-Dordogne - Organisée par la Ligue de l'enseignement pôle Environnement – Journée destinée au élèves du TER Xaintrie du CP au CM2 (175 élèves)
Objectif de l'intervention : valoriser les métiers liés à l'alimentation dans le cadre d'un goûter composé de produits issus du territoire (avec l'intervention de *Producteurs, Distributeur et du Pâtissier*)

Participation aux **Journées PQN-A à Poitiers** le 1^e et 2 Octobre



Perspectives

Projet Alimentaire de Territoire



Approvisionnement de la Restauration collective en PL

Identification des volumes auprès des établissements volontaires

Organisation de groupe de travail pour structurer l'approvisionnement en PL

Organisation d'une Formation à l'Outil Ma Cantine

Nos Cantines en Pleine Santé

Définition du planning prévisionnel

Organisation de journées divisées en deux temps

Accompagner la montée en compétences des agents de la restauration

Labélisation N°2
Mars 2026

Valorisation des Producteurs locaux

Favoriser l'accès à la version numérique

Développement d'une stratégie de diffusion numérique

Mise en place d'un outil de suivi de la diffusion numérique

Sujets en perspectives

Réappropriation du sujet de la Précarité Alimentaire

Revalorisation des marchés hebdomadaires

Le Pat acteur de question de l'eau